

[ACCUEIL](#) › [CULTURE](#) › [HARLEQUIN](#)

Harlequin attaqué en justice aux Etats-Unis

Par *Eguillot*

Harlequin, maison d'édition spécialisée dans les histoires d'amour à l'eau de rose, n'en vit plus une de toute évidence avec trois de ses auteurs. On pourrait même parler de cas de divorce, puisque les auteurs américains en question l'attaquent en justice. En cause, des droits d'auteur faméliques sur les ventes d'ebooks. Au motif de contourner les taxes, Harlequin a en effet utilisé une société écran basée en Suisse, société qui ne donne à ses auteurs qu'entre 24 et 32 centimes par ebook vendu 8 dollars. Cette affaire est symptomatique des changements très nets en cours dans l'édition aux Etats-Unis. (Sources : [le blog de Joe Konrath](#), [The Passive Voice](#)).

Utiliser une société-écran basé en Suisse pour échapper à l'impôt, les multinationales savent faire. Mais qu'une maison d'édition en profite pour obliger ses auteurs à licensier leurs ebooks à cette société en question, en leur offrant seulement 3% de droits d'auteur sur leurs ebooks, c'est relativement nouveau.

En fait, pas tant que ça pour les connaisseurs, d'ailleurs. La plainte concerne en effet une période s'étalant de 1990 à 2004. (Apparemment, Harlequin use aussi de la même stratégie pour les droits dérivés concernant les traductions d'oeuvres). Je ne vais pas m'étendre sur les mécanismes de l'arnaque, vous pouvez consulter [ce lien](#) pour un résumé de la plainte.

Ce procès aurait-il pu avoir lieu en l'an 2000 ? Pourquoi les auteurs lésés n'ont-ils fait appel à un avocat qu'en 2011 (ils se sont efforcés d'obtenir un accord à l'amiable depuis octobre 2011, mais cela n'a pas été possible) ?

Mon interprétation personnelle : parce qu'ils avaient peur de "se faire griller" dans le milieu de l'édition. D'être mis sur liste noire. Il leur fallait réunir les preuves, bien sûr, mais je suis certain que c'est la peur de ne plus être publié nulle part qui explique, de manière générale, que les auteurs soient aussi peu nombreux à intenter un procès à leur éditeur. Alors, qu'est-ce qui a changé ? Pourquoi certains osent-ils, à présent ?